

VISITE MÉDICALE CHEZ UN MÉDECIN AGRÉÉ PAR LA PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

| | |
|---|--|
| Vous devez solliciter un rendez-vous auprès d'un médecin agréé (liste au verso) dans les cas suivants : | Vous êtes candidat au permis de conduire, vous sollicitez le renouvellement pour les catégories C – D – BE – CE – DE ou vous souhaitez faire l'échange de votre permis de conduire pour les catégories C – D – BE – CE – DE |
| | Vous souhaitez exercer ou sollicitez le renouvellement de l'autorisation d'exercer l'une des activités suivantes : chauffeur de taxi – ambulancier – enseignant de la conduite – conducteur de véhicules affectés au ramassage scolaire ou au transport public de personnes ou de véhicules de grande remise |
| | Vous êtes atteint d'une infirmité ou d'une affection susceptible d'être incompatible avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou susceptible de donner lieu à la délivrance d'un permis de conduire assorti de restrictions |
| | Vous devez passer un contrôle médical sur demande de l'inspecteur du permis de conduire formulée à la suite de difficultés constatées le jour de l'examen |
| | Vous avez commis une infraction au code de la route ayant entraîné une mesure de restriction, de suspension ou d'annulation de vos droits à conduire autre que celles liées à l'alcool ou les stupéfiants qui relèvent de la commission médicale. |

Avant l'examen médical :

Vous devez vous rapprocher d'un médecin agréé dont les coordonnées sont précisées ci-dessous.
Attention : il ne peut s'agir de votre médecin traitant ou d'un médecin non agréé. Le jour de la visite, munissez-vous :

- D'une pièce d'identité en cours de validité
- De 3 photos d'identité identiques, récentes et aux normes
- De la somme de 33 euros (non remboursable par la Sécurité Sociale)
- De votre dossier médical (facultatif)
- En cas de suspension ou d'annulation du permis de conduire supérieure ou égale à 6 mois (hors cas d'alcool ou de stupéfiants pour lesquels seule la commission médicale est compétente), il vous sera demandé des tests psychotechniques (liste disponible sur le site internet de la préfecture)

ATTENTION : si vous avez commis une infraction au code de la route liée à la consommation **d'alcool ou de stupéfiants dans le cadre d'une suspension ou d'une annulation du permis de conduire**, vous devez passer **en commission médicale**. Dans ces cas, toute visite chez un médecin de ville sera invalide et vous devrez repayer la somme de 46 euros lors de votre passage en commission médicale.

Après l'examen médical :

Présentez-vous en préfecture muni des documents suivants :



- Le formulaire d'avis médical renseigné intégralement et signé par le médecin (volet 1 et 2)
 - 1 photo aux normes, récentes et si possible identique à celles collées sur le cerfa avis médical
 - 1 pièce d'identité et 1 copie
 - 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois et 1 copie
 - Votre permis de conduire si vous êtes en sa possession + une copie
- ⇒ **Après l'instruction de votre dossier au guichet, votre titre sera prêt d'ici 10 à 15 jours. Vous pouvez suivre l'évolution de votre demande sur le site www.ants.gouv.fr**



NOUVEAU !

Vous pouvez effectuer directement votre **démarche en ligne** en vous connectant sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : [https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/](https://permisdeconduire.ants.gouv.fr)

| | | |
|---------------------------|------------------------------|--|
| AULNAY SOUS BOUS | Docteur Mitsuru WATANABE | 64, Rue Jules Princet 93600 Aulnay sous Bois 01 48 66 68 58 |
| BOBIGNY | Docteur Claude DOUKHAN | 215, avenue Jean Jaurès 93000 Bobigny 01 41 60 88 77 |
| | Docteur Edgard FELLOUS | 22, avenue Edouard Vaillant 93000 Bobigny - 01 48 47 37 32 |
| BUSSY SAINT GEORGES (77) | Docteur Atef ZAGHLAN | 20 bis, rue Jean Monnet 77600 Bussy Saint Georges 01 64 66 76 82 |
| CLICHY (92) | Docteur Houria KERITA | 46, boulevard du général Leclerc 92110 Clichy - 01.47.31.94.14 |
| CONCHES SUR GONDOIRE (77) | Docteur Frédérique SOUTIRAS | Rue de la Jonchère 77600 Conches sur Gondoire 01 64 02 44 65 |
| LA PLAINE ST DENIS | Docteur Kinh Quoc DANG VU | 2, allée Saint Just 93210 La Plaine saint Denis 01 49 98 07 62 |
| LE RAINCY | Docteur Daniel CIOLKOVITCH | 23, avenue de la résistance 93340 Le Raincy - 01 43 81 20 50 |
| | Docteur Pascal MARY | 14, avenue de la résistance 93340 Le Raincy - 01 43 81 00 85 |
| | Docteur Yves SIMEON | 106, avenue de la résistance 93340 Le Raincy - 01 43 81 48 27 . |
| LE BOURGET | Docteur Fatima BARGUI | 13, avenue Francis de Pressensé 93350 Le Bourget – 01.43.11.23.11 |
| LES LILAS | Docteur Ange HANOUNA | 28, rue Jean Moulin 93260 Les Lilas 01 43 62 86 86/ 07 62 55 70 37 |
| LOGNES | Docteur TORDJMAN Philippe | 25, grande allée des Charmilles 77185 LOGNES - 01.60.17.51.41. |
| MONTFERMEIL | Docteur Josée BOLLIET-RENAUD | 2, place Jacqueline Auriol 93370 Montfermeil - 01 43 51 25 29 |
| MONTREUIL | Docteur Benjamin DJIAN | 107, boulevard de la Boissière 93100 Montreuil - 09 86 29 40 65 |
| NOISIEL (77) | Docteur Véronique BAUBE | 9, Cours du Buisson 77186 Noisiel - 01 60 05 19 34 |
| NOISY LE GRAND | Docteur Frédéric CHADELAT | 22, rue du docteur Jean Vaquier 93160 Noisy le Grand 01 49 32 12 58 |
| PONTAULT-COMBAULT (77) | Docteur Dinh Quoc BANH | 19, Route de la libération 77340 Pontault-Combault 01 64 40 63 65 / 07 62 62 22 32 |
| ROSNY SOUS BOIS | Docteur Jean GUERRINI | 7, avenue Jean Jaurès 93110 Rosny sous Bois - 01 48 55 34 82 |
| TREMBLAY en FRANCE | Docteur Dominique HAMON | 39, rue du Languedoc 93290 Tremblay en France - 01 48 60 33 33 |
| VILLEMOMBLE | Docteur Donachie COHEN | Centre médico social Marcel Hanra 1, rue circulaire 93250 Villemomble - 01 45 28 80 80 |
| | Docteur Philippe MARAT | 58, avenue du Raincy 93250 Villemomble - 01 48 54 19 65 |
| VILLEPINTE | Docteur Rabia JABRI | 89, avenue de la République 93420 Villepinte – 01.49.63.13.13 |
| VILLETANEUSE | Docteur Francis FAUVEAU | 71, rue Maurice Grandcoing 93430 Villetaneuse - 01 48 21 55 21 |